

## GESTION DES DECHETS - ENVIRONNEMENT

### Taille des haies et des arbres

Les riverains sont tenus d'élaguer à l'aplomb du domaine public, à la hauteur réglementaire, les arbres, arbustes et haies en bordure des voies publiques et privées. Cela est d'autant plus important à réaliser car les arbres ont souffert de sécheresse. Ils sont fragilisés et présentent des risques de chute en cas de mauvais temps.

### Broyage des végétaux

La commune de Petit-Palais et Cornemps organise le 23 janvier 2024 une prestation de broyage des végétaux et branchages (diamètre maximum 14 cm).

Comme l'an passé, le broyeur sera utilisé par les agents communaux. Il est demandé aux habitants de venir avec leurs végétaux et de repartir avec leur broyat.

Pour une bonne organisation, veuillez vous inscrire auprès du secrétariat de la Mairie au 05 57 69 62 03.

### Réparer plutôt que jeter

Que faire d'un mixeur ou d'un aspirateur en panne ? Pour une simple fissure sur un écran ou un bouton cassé... C'est une mine de ressource qui part à la benne ou reste éternellement entreposée dans un carton au fond du garage !

Le SMICVAL Market de Vayres expérimente un nouveau service de réparation auprès des habitants de notre territoire.

L'objectif est de sensibiliser et rendre accessible la pratique de la réparation afin que cela devienne un réflexe. Réparer ses objets est un acte citoyen indispensable pour réduire la quantité de déchets afin de limiter l'exploitation des ressources naturelles et préserver notre environnement.

Inscrivez-vous aux ateliers de réparation : tous les mercredis de 9h à 17h.

SMICVAL Market de Vayres - 8 chemin de Vidau - 33870 VAYRES

### Fête Palais Fous !!!

Un groupe de bénévoles engagés et motivés par la ferveur d'Anne Audouin, présidente, a fait revivre la fête du village. Diverses animations dont un grand repas sur la place publique a animé le bourg pendant 2 jours. Rendez-vous le 22 juin 2024 !



## ÉTAT CIVIL

### ⇒ NAISSANCES

Aimée, Manon, Raphaëlle DUFRENOY née le 16/06/2023 à Libourne(33)  
Matisse BECOT né le 18/07/2023 à Libourne (33)  
Gaspard, Sixte MICHELET né le 15/09/2023 à Libourne (33)  
Diego, Aaron VELEZ HAINCAUD né le 12/11/2023 à Libourne (33)  
Timéo, Hugo SARRAZIN né le 16/11/2023 à Libourne (33)  
Félicitations aux heureux parents.

### ⇒ MARIAGES

Oussama EL HARIR et Audrey, Aline DELFAUT Le 04/02/2023  
Denis Jean Jacques GOUVRION et Céline SILVESTRINI Le 06/05/2023  
Jean-Philippe, Johnny, Gilles LARZABAL et Malaurie TARRAUD Le 12/08/2023  
Ludovic BELARBRE et Katy VIZIER Le 12/08/2023  
Rémy DELORD et Marie-Charlotte LESPINASSE Le 09/09/2023  
Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

### ⇒ PACS

Benjamin, Jean, Maurice GASSIE et Cindy ODIN Le 21/04/2023  
Cyrielle MOIZARD et Jonathan, Elie TRACARD Le 31 juillet 2023  
Marine BRECHOIRE et Florian HENNINGER Le 12 octobre 2023  
Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux pacsés.

### ⇒ DÉCÈS

Robert, Daniel PRIAM le 26/12/2022 à Libourne (33)  
Guy, Yves DULUC le 12/02/2023 à Libourne (33)  
Alain, Claude DELFAUT le 11/03/2023 à Libourne (33)  
Joëlle, Louise PAULE le 21/06/2023 à Libourne (33)  
Serge, Michel BIROLLEAU le 10/07/2023 à Libourne (33)  
Vital BERTIN le 20/09/2023 à Libourne (33)  
Nous présentons nos condoléances les plus sincères aux familles.

## Mairie Petit-Palais & Cornemps

106 route des Artigues de Lussac - 33570 Petit-Palais-et-Cornemps  
05 57 69 62 03

[www.mairie-petit-palais-et-cornemps.fr](http://www.mairie-petit-palais-et-cornemps.fr)

mail : [mairiepetitpalaisetcornemps@orange.fr](mailto:mairiepetitpalaisetcornemps@orange.fr)

**Horaires :** Secrétariat ouvert au public

Lundi : 9h à 12h et 14h à 18h30  
Mardi : 14h à 18h30  
Mercredi : 8h30h à 12h  
Jeudi : 14h à 18h30  
Vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h

**Congés de fin d'année :**

Le secrétariat sera fermé du 18 décembre 2023 au 1<sup>er</sup> janvier 2024 inclus.

Permanences les :  
• mardi 19 décembre 2023 de 14h00 à 18h30  
• jeudi 21 décembre de 14h00 à 18h30  
• vendredi 22 décembre de 9h00 à 12h00

## Dates à retenir

### Manifestations

06/01/2024  
Tirage des rois (Petits Pas du Palais)

12/01/2024  
Voeux du Maire

27/01/2024  
Banquet ACCA

09/03/2024  
Repas (Petits Pas du Palais)

16/03/2024  
Fête St Patrick (Fête Palais Fous)

24, 25 et 26/05/2024  
Exposition de peinture et projet artistique avec les écoles

22 et 23/06/2024  
Fête locale, vide grenier (Fête Palais fous)

04/08/2024  
Marché gourmand (Fête Palais fous)

05/10/2024  
Assemblée générale (Petits Pas du Palais)

19/10/2024  
Sardinade ACCA

11/11/2024  
Repas des aînés, des membres du Conseil Municipal et agents communaux

16 au 24/11/2024  
Marché de Noël (Fête Palais Fous)

07 et 08/12/2024  
Téléthon (Petits Pas du Palais et gymnastique volontaire)

D'autres événements pourront venir compléter cette liste, vous en serez informé.

## Journal municipal n°32

Décembre 2023  
Edité à 350 exemplaires

Directrice de la publication :  
Patricia RAICHINI

Graphisme / Impression :  
Caruso Aquitaine / Imp. À Réaction



## BULLETIN MUNICIPAL N° 32

Décembre 2023

### Chères Palaisiennes, chers Palaisiens,

En novembre 2021 je vous annonçais que le pont traversant le Palais sur la D21, artère principale de notre commune, serait fermé jusqu'en 2023. L'application de la loi sur l'eau et les études environnementales se sont déroulées sur les 4 saisons, ce qui a pris plus d'une année : études géotechniques, recherches d'habitats favorables aux espèces protégées entre autres. Le département a dû déposer un dossier de dérogation auprès

du Conseil National de la Protection de la Nature parce qu'il fallait déplacer un arbre contenant un coléoptère « Le Grand Capricorne » espèce protégée en France. La commune étant propriétaire d'une petite parcelle de bois, nous avons passé une convention avec le département pour que le fût contenant cet insecte puisse y être déposé.

En juillet le réseau de téléphonie a été passé sous le lit du cours d'eau. En septembre la démolition du pont a commencé, sa construction est en cours et nous pourrions l'emprunter au début du premier trimestre 2024.

Notre volonté est de revitaliser le bourg. Nous travaillons sur la faisabilité de la création d'un pôle médical. Le cabinet d'architectes a dressé les plans du projet et calculé le coût estimatif. La CDC nous accompagne pour le montage financier prévisionnel afin d'obtenir le maximum de subventions.

Des travaux d'urgence se présentent concernant nos églises : la réfection du clocher de l'église St Pierre dans le bourg et le renforcement de l'arche de l'église Notre Dame de Cornemps. Là aussi les études ont été faites et les dossiers de demande de subventions ont été montés. Nous collecterons également les dons de généreux donateurs, certainement par le biais d'une cagnotte en ligne. Notre devoir est de conserver notre patrimoine et notre souhait est de faire prospérer doucement notre commune.

Après un été très chaud et un automne bien pluvieux, l'année 2023 se termine. Le 12 janvier 2024, accompagnée de mon Conseil Municipal, nous aurons le plaisir de vous recevoir afin d'échanger nos vœux et le verre de l'amitié.

Bien cordialement, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, entourés des personnes qui vous sont chères.

Le Maire, Patricia Raichini

## Tableau de l'église

Si vous entrez dans l'église de Petit-Palais, vous pouvez voir un grand tableau qui représenterait « la vierge et l'enfant » et qui aurait été offert à l'époque napoléonienne.

Récemment, ce tableau a été gracieusement restauré par Monsieur MEYNARD Pierre, habitant de Petit-Palais. Il a désormais retrouvé tout l'éclat de ses couleurs.



## Caveau militaire

Lors de la cérémonie du 11 Novembre, un caveau militaire a été inauguré dans le cimetière du bourg. Il s'agit d'un caveau dédié aux soldats morts au cours des guerres.

A Petit-Palais, seul un corps y est inhumé, il s'agit d'un soldat mort lors de la guerre 1914-1918.



## Achat de concession

Après la restructuration du cimetière du bourg, il reste quelques caveaux libres et en vente. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie.

## BUDGET 2023

- La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes  
Pour un montant de : **807 298,00 €**
- La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes  
Pour un montant de : **244 810,00 €**

### Principales réalisations effectuées pour l'année 2023

- Acquisition de matériel de voirie : tondeuse et tracteur autoporté
- Travaux toiture du préau de l'école
- Travaux de peinture couloir de l'école et remplacement des pavés LED dans toutes les classes
- Remplacement photocopieur à l'école
- Travaux de mise en sécurité et en service du puits sur la place
- Travaux de relevage de 35 tombes dans le cimetière
- Installation d'une partie de la vidéoprotection
- Travaux de voirie et de sécurité sur la RD121 - la VC n° 206 dite « du Relais de Poste » - Route du Vieux-Chêne.
- Aménagement des allées principales du nouveau cimetière
- Aménagement du parvis et trottoir devant la Mairie

Le Budget unique 2023 est voté à l'unanimité.

## ÉCOLE EN DANGER !



En moins de 10 ans, le nombre d'enfants fréquentant le RPI Petit-Palais-St Sauveur a été divisé par 2 et 2 classes ont été fermées. Un nombre insuffisant d'enfants est inscrit malgré la qualité de l'enseignement dispensé, les infrastructures adaptées,

un service de garderie et une cantine.

En ce qui concerne le service de restauration, c'est une nouvelle société, la SARL Albert, qui gère les prestations pour une qualité identique et un prix inférieur à la société précédente.

## BREVET DES COLLÈGES

Comme tous les ans, la municipalité remettra une carte cadeau aux 10 jeunes de la commune ayant obtenu leur diplôme dont 4 avec mention.

Il s'agit de :

Melyssa AUDOUIN  
Yann BOURNAZEL  
Paul CUBERTAFON  
Gino GAUTROT  
Enzo HERBIN  
Nathan TISON

Willow JUNQUA, mention Assez bien  
Johan CAMPANER, mention Bien  
Amélia PICAS, mention Bien  
Alice DUMON-RICHARD, mention Très bien

## URBANISME

Vous êtes particulier ou professionnel, et vous avez un projet de clôture, de construction neuve ou d'extension, une modification de votre façade, une rénovation de votre toiture, une création de piscine, d'un abri de jardin ou d'un carport, une démolition... ?

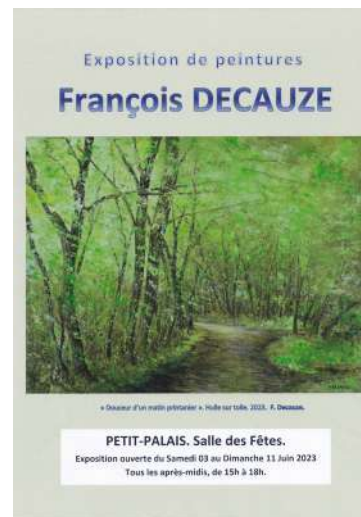
Quelle que soit la nature de vos travaux, ceux-ci sont soumis à une autorisation d'urbanisme qui doit notamment permettre de vérifier que le projet en question respecte bien la réglementation locale (Plan Local d'Urbanisme), s'intègre bien à son environnement (par ses caractéristiques architecturales, ses accès, ses raccordements aux réseaux publics...) et qu'il est conforme aux règles en vigueur en matière de construction (réglementation thermique, accessibilité au public...).

Pour connaître les démarches à entreprendre dans ce cadre, le service urbanisme se tient à votre disposition le :

Mardi et Jeudi de 14h00 à 18h30  
Vendredi de 9h00 à 12h00

## VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

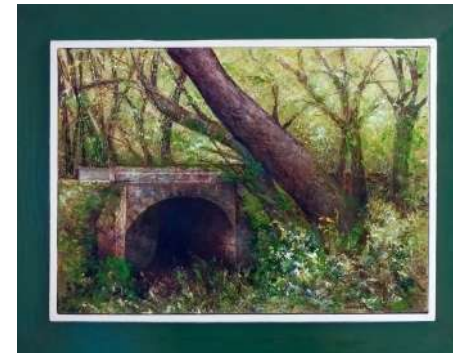
### Exposition de peinture



François Decauze, artiste peintre palaisien, a exposé ses peintures à la salle des Fêtes du 3 au 11 juin 2023. Très généreusement, il a offert à la commune une de ses toiles intitulée «Pont sur le Palais» représentant l'ancien pont dont les travaux de remplacement sont en cours actuellement.

Cette exposition se tourne résolument vers les enfants de notre école en rapprochant l'univers de l'art auprès d'un large public. Comme chaque année, à la même époque (mai), des artistes régionaux sont invités à nous faire découvrir leurs créations au delà des salles de musées.

Madame Le Maire et le conseil municipal remercient vivement François Decauze pour cette peinture très réaliste qui fixera le souvenir de notre ancien pont en pierre, axe d'ouverture primordial pour l'essor de notre village.



### J'peux pas, j'ai bibliothèque !

La bibliothèque municipale, située derrière la salle des fêtes, est ouverte tous les jeudis de 16h à 19h. Vous y trouverez un grand nombre d'ouvrages, pour les petits et les grands, et des nouveautés tous les mois.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, l'inscription est gratuite.

A bientôt, Jasmine et Michèle.

Contact : 06 86 72 42 16 - 06 87 93 81 34



### Gym volontaire

Venez rejoindre un club dynamique et chaleureux adapté à tous les niveaux et tout public.

Les cours sont variés (cardio, renforcement musculaire, step, cross training...) proposés par une animatrice qualifiée qui s'adapte à chacun. Bonne humeur à chaque séance !

Rendez-vous à la salle des fêtes de Petit Palais, le premier mois est gratuit.

- Gym douce** le lundi de 11h à 12h
- Gym tonique** le mercredi de 19h à 20h

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter :

Président : Monsieur Taffary Bernard 06 41 11 24 14

Secrétaire : Madame Chollet Nathalie 06 83 48 56 19

### Les Petits Pas du Palais

Forte d'un groupe de 106 personnes de Petit Palais et Cornemps et des villages voisins, cette association organise de septembre à juin des activités diverses :

- marches tous les jeudis après midi et un samedi après midi sur deux sorties sur une journée : exemples, visite du village de Castelmoron d'Albret, sortie à la halte nautique du Fontet près de la Réole
- repas conviviaux
- voyage sur 4 jours : En 2023, c'était «Entre la Dordogne et le Lot». En 2024 ce sera «La région Centre - Val de Loire» du 3 au 6 mai.



## VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

### ACCA (association communale chasse agréée)

#### Changement de Présidence

Après 32 ans de présidence, Raymond Silvestrini a décidé de ralentir ses activités et de passer le relais. C'est désormais Jérôme Tranquard, adhérent de l'association depuis une vingtaine d'années et membre du bureau, qui lui succède. L'idée est de continuer dans le même état d'esprit, Raymond Silvestrini nommé président d'honneur y veillera, ralentissement ne veut pas dire arrêt total des activités !

#### Composition du nouveau bureau :

Jérôme Tranquard, président  
Raymond Silvestrini, président d'honneur  
Rino Raichini, vice-président  
Jean-Michel Pentecôte, trésorier  
Bernard Gachot, trésorier adjoint  
Alain Dumon, secrétaire  
Jean Peytour, secrétaire adjoint

#### Quelle est le rôle du chasseur ?

Le chasseur permet de maintenir les populations de gibiers dans des densités qui permettent au milieu et aux autres espèces vivantes de se développer en équilibre.

Les chasseurs gèrent le milieu naturel d'une manière quantitative et qualitative.

L'ACCA est dans l'obligation de prélever chevreuils et sangliers pour la protection des cultures ainsi que des accidents de la route. Sans cela, les chasseurs de l'ACCA seraient dans l'obligation de payer les dégâts.

Bonne saison de chasse 2023/2024 !

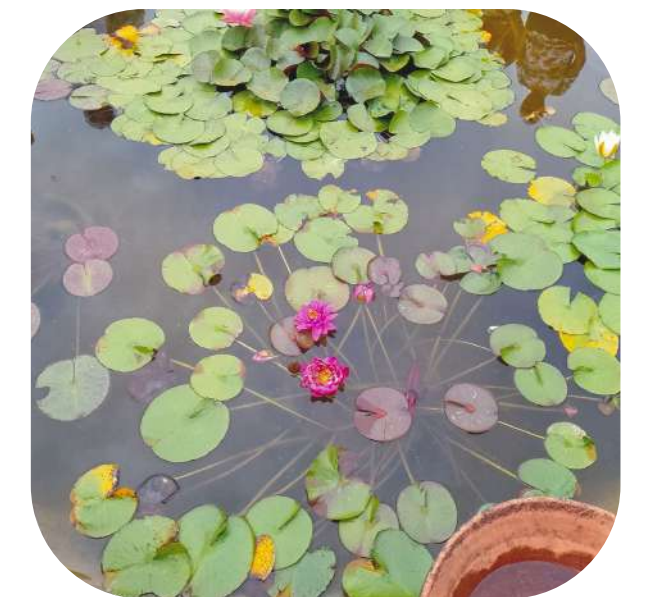


### Le cercle de l'Amitié

A partir de 55 ans, vous pouvez rejoindre cette association qui se réunit une fois par mois et qui a pour but de créer du lien social autour d'activités diverses : repas, sorties, jeux de société. La dernière sortie était celle de la distillerie artisanale à Villamblard, spécialisée dans la fabrication de liqueurs de fruits.



Composition à base de fruits et légumes



Sortie au Temple sur Lot : Jardin des nénuphars «Latour-Marliac»